MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# ASSISES DU MONDE COMBATTANT

## Dossier de presse



# SOMMAIRE

**Édito - Alice RUFO,**
**Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants**
REFONDER LE MONDE COMBATTANT ..... 4

**Édito - Thierry BURKHARD,**
**Délégué national de l'Ordre de la libération**
LE MONDE COMBATTANT, FORCE MORALE DE LA NATION ..... 5

**20 MESURES : POUR UN NOUVEAU CONTRAT AVEC LE MONDE COMBATTANT ..... 8**

I. Refonder les instances de dialogue et d'actions du
Monde combattant pour en faire un acteur reconnu de la résilience nationale ..... 8

II. Garantir le droit à réparation par un pacte régalien adapté aux défis contemporains ..... 8

III. Faire de la mémoire un principe d'action, au service de la cohésion nationale
et du rayonnement de la France ..... 9

IV. Renforcer la transmission mémorielle auprès de la jeunesse
à travers les commémorations et les dispositifs éducatifs ..... 9

Première session :

**Refonder la communauté du droit à réparation ..... 10**

Deuxième session :

**Accompagner les associations combattantes**
**dans une société mise au défi de la cohésion ..... 11**

Troisième session :

**Faire de la mémoire un principe d'action :**
**pour une mémoire combattante vivante ..... 12**

Quatrième session :

**Commémorer : pour « un patriotisme agissant**
**au service de la transmission et de la cohésion nationale ..... 13**

# ÉDITO

## REFONDER LE MONDE COMBATTANT



Aller à la rencontre du monde combattant, c'est nourrir notre cohésion nationale. C'est avec cette conviction que j'ai souhaité organiser les Assises du monde combattant. Parce que reconnaître celles et ceux qui ont servi la France ne peut se résumer à un hommage ponctuel : c'est une responsabilité collective, qui nous oblige à faire vivre leur histoire, à garantir l'accès à leurs droits, à transmettre et protéger leur mémoire et à préparer l'avenir.

Cette initiative est née d'un constat : le monde combattant évolue, les formes d'engagement associatif se transforment, les liens avec les armées se redessinent et les conflits contemporains font émerger de nouveaux besoins. Ces évolutions nous invitent à préserver ce qui nous rassemble tout en adaptant nos réponses aux réalités d'aujourd'hui. C'est pour prendre la mesure de ces transformations, écouter les acteurs concernés et réfléchir collectivement aux réponses à construire que ces Assises ont été conçues. Pour aborder les défis du présents et se préparer à ceux de l'avenir en croisant les regards, les expertises et les parcours.

La question de la reconnaissance a traversé la plupart de nos discussions. Elle est au cœur du sujet et doit se traduire concrètement : dans la réparation due aux blessés, dans l'accompagnement des ressortissants de l'Office national des combattants et des victimes de guerre, dans le soutien aux associations. Le soutien et la reconnaissance que nous leur devons sont une exigence de tous les jours, pour chacun de nous, qui ne saurait rester l'affaire du seul monde combattant. Elle concerne toute la société. Le lien entre le monde combattant et la société civile doit être entretenu et renouvelé. Il est un trait d'union entre les générations.

Simon Abkarian, grand témoin de la troisième session, nous l'a rappelé : « la gratitude a toujours bonne mémoire ». Cette formule dit l'essentiel : la reconnaissance ne prend tout son sens que lorsqu'elle s'inscrit dans la durée, se traduit en actes et se transmet de génération en génération.
Cette exigence se renouvelle aujourd'hui à l'heure où la désinformation brouille les repères et fragilise notre rapport aux faits. Préserver la mémoire ne consiste pas seulement à conserver des traces : c'est aussi donner à chacun les moyens de comprendre l'histoire et de résister aux falsifications.

Préparer l'avenir du Monde combattant implique aussi et surtout de faire une place à la jeunesse, qui a soif d'engagement sous toutes ses formes et qui est prête à prendre le relais. Face à ses attentes et à ses exigences, à nous de trouver les outils adaptés pour transmettre, dialoguer, mobiliser, notamment dans les commémorations. Lors de la quatrième et dernière session, la championne paralympique Marie-Amélie Le Fur a donné à voir comment sport et monde combattant se rejoignent dans la volonté commune de faire Nation, de servir les autres et, en ce sens, de toucher les plus jeunes. Par son témoignage, elle a incarné la persévérance et la résilience qui font la force d'âme de nos Anciens et la force de conviction de notre jeunesse.

Les ambitions des Assises ne s'achèvent pas avec ces dernières : elles se prolongeront dans les actions à venir, dans la capacité à répondre aux attentes exprimées et dans notre volonté commune de faire évoluer nos pratiques. Tout cela doit reposer sur une dynamique collective, des priorités identifiées et des liens renforcés entre le monde combattant et la société. Je suis convaincue que la reconnaissance n'a de force que si elle s'inscrit dans la durée. Préparer l'avenir du monde combattant, c'est honorer les engagements passés, accompagner celles et ceux qui en portent aujourd'hui le poids et donner aux générations futures les moyens de s'approprier cette mémoire.

C'est faire vivre la gratitude de la Nation envers ceux qui l'ont servie. Et c'est, par là même, contribuer à la cohésion nationale.

**Alice Rufo**
Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants



# ÉDITO

## LE MONDE COMBATTANT, FORCE MORALE DE LA NATION



Chaque 11 novembre, la Nation se rassemble pour honorer celles et ceux qui ont servi la France et donné leur vie pour elle. Héritée de l'armistice de 1918, cette journée est devenue un temps de mémoire et de reconnaissance envers tous ceux qui sont morts pour la France et tous ceux qui la servent, hier comme aujourd'hui. Elle rappelle ce qui nous unit : la mémoire de ceux qui nous ont précédés et l'engagement de ceux qui continuent de la défendre. C'est dans cet esprit que nous avons choisi cette date symbolique pour restituer les travaux des Assises du monde combattant.

Je tiens à remercier Madame Alice Rufo, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants, qui a conduit ces Assises, ainsi que toutes celles et ceux qui ont contribué à ces échanges.

Nous avons lancé ces Assises à partir d'un constat : le monde change, et le monde combattant avec lui. L'ONaCVG accompagnait près de deux millions de ressortissants en 2020 ; ils ne seront plus qu'environ 800 000 en 2035. La génération de la guerre d'Algérie, qui a profondément façonné le tissu associatif, passe progressivement le relais. Cette transformation intervient alors même que notre environnement stratégique se dégrade, marqué par le retour de la guerre de haute intensité en Europe, l'affaiblissement du droit international et l'essor de la guerre informationnelle. Face à ces défis, la cohésion nationale et l'unité du pays sont plus que jamais essentielles. Par la mémoire qu'il entretient et les valeurs qu'il transmet, le monde combattant contribue pleinement à les faire vivre.

Quatre rendez-vous, conçus comme autant d'espaces de dialogue, ont nourri nos réflexions. Ils ont permis de réaffirmer la place centrale du droit à réparation dans le monde combattant moderne, tout en soulignant le rôle essentiel des associations, dont la force repose sur l'esprit paritaire et la capacité à susciter de nouveaux engagements. Nos échanges ont également rappelé que la mémoire, ancrée dans l'histoire et la vérité des faits, se transmet et se fait vivante par les arts et la culture. Enfin, ils ont mis en lumière la portée des commémorations comme temps civiques de transmission, ainsi que la nécessité de mobiliser la jeunesse dans cette mission.

Une conviction en ressort : le patriotisme agissant, cher au général Leclerc, ne se limite pas à honorer le passé. Il le transmet pour préparer l'avenir et renforcer la cohésion nationale.
Ce document est le résultat du travail mené lors de ces Assises, qui ont permis de dégager des orientations communes et concrètes pour l'avenir du monde combattant et la cohésion nationale.

Général d'armée (2S)
**Thierry Burkhard**
Délégué national de l'Ordre de la Libération













Face aux changements qui s'imposent au monde combattant tels que le déclin démographique des populations ou le passage du public majoritairement composé d'appelés à celui d'anciens militaires d'active, il importe d'engager au seuil du second siècle du monde combattant français une transformation de ses structures et de ses institutions afin de les rendre plus robustes et résilientes.

L'articulation du monde combattant face à la réalité de l'amplification des menaces militaires directes pesant sur la sécurité de la France, doit être repensée : le monde combattant doit contribuer activement à un renforcement des forces morales de la Nation face à la remontée des tensions internationales de haut niveau et au changement d'échelle de la guerre en Ukraine.

**Le temps d'une refondation est venu pour rester fidèle à la double vocation historique du monde combattant, vocation de solidarité et d'esprit de défense.**

**En lien avec les associations du G12, nous dessinons les contours d'un nouveau contrat entre la puissance publique et le monde combattant qui va s'appuyer sur quatre axes :**

- **Refonder les instances de dialogue et d'action du monde combattant**, pour en faire un acteur reconnu de la résilience nationale.
- **Garantir le droit à réparation, par un pacte régalien adapté aux défis contemporains, incluant la simplification des régimes de réparation** et l'adaptation des dispositifs aux hypothèses d'engagement majeur.
- **Faire de la mémoire un principe d'action**, au service de la cohésion nationale et du rayonnement de la France.
- **Renforcer la transmission mémorielle auprès de la jeunesse** à travers les commémorations et les dispositifs éducatifs.



# 20 MESURES : POUR UN NOUVEAU CONTRAT AVEC LE MONDE COMBATTANT

## I. REFONDER LES INSTANCES DE DIALOGUE ET D'ACTION DU MONDE COMBATTANT POUR EN FAIRE UN ACTEUR RECONNU DE LA RÉSILIENCE NATIONALE

**1. ERIGER LE G12 EN CONSEIL DU MONDE COMBATTANT**, instance consultative et espace de dialogue politico-associatif avec notamment : désignation d'un secrétaire général, animation par une structure permanente légère, interlocuteur direct du ministre et du Parlement, élaboration d'une vision à cinq et dix ans du monde combattant et articulation avec des comités de coordination départementaux généralisés.

**2. CRÉER UNE DÉLÉGATION EN CHARGE DU MONDE COMBATTANT, DE LA MÉMOIRE ET DE LA CULTURE** au sein du Secrétariat général pour l'administration, bras armé de l'État au service des politiques publiques en faveur du Monde combattant et de l'appui aux associations.

**3. LANCER UN CYCLE D'ÉTUDES CONFIÉES À L'IRSEM** afin de disposer d'une vision sociologique et statistique actualisée du Monde combattant.

**4. OUVRIR, DANS LE RESPECT DE L'AUTONOMIE ET DES PRÉROGATIVES DU CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL, UNE RÉFLEXION SUR LA PLACE DU MONDE COMBATTANT AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ORGANISÉE ET DES CORPS INTERMÉDIAIRES**, afin de mieux faire entendre la voix des associations dans les débats sur la cohésion nationale et le lien armées-nation.

**5. MODERNISER L'ONACVG** à travers un nouveau contrat d'objectifs et de performance 2026-2029, en faisant de l'Office le pivot d'un service de proximité renforcé, en garantissant sa singularité et son ancrage départemental.

## II. GARANTIR LE DROIT À RÉPARATION PAR UN PACTE RÉGALIEN ADAPTÉ AUX DÉFIS CONTEMPORAINS

**6. ENGAGER UNE ÉTUDE À HAUT NIVEAU VISANT À APPRÉCIER L'OPPORTUNITÉ ET LES CONDITIONS DE SIMPLIFICATION DES RÉGIMES DE RÉPARATION DES MILITAIRES** et d'une évolution du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, afin d'y apporter, le cas échéant, des réponses aux défis contemporains et au service des bénéficiaires.

**7. ADOPTER UN NOUVEAU PLAN EN FAVEUR DES BLESSÉS ET DE LEURS FAMILLES**, en tirant les enseignements du plan blessés 2023-2027 et du retour d'expérience d'Orion 2026, pour adapter les dispositifs de prise en charge et d'accompagnement aux hypothèses d'engagement majeur.

**8. FAIRE DU DROIT À RÉPARATION UN DROIT EFFECTIF :** renforcer le dispositif associatif d'information et d'orientation en direction des ayants droit qui ne font pas valoir leurs droits (jeunes blessés, blessés psychiques, conjoints survivants, ressortissants à l'étranger), fondé sur un guide commun des droits et démarches et un réseau de correspondants associatifs formés ; mettre en place un suivi associatif annuel du droit à réparation remettant à la ministre un constat partagé des situations non couvertes ou mal appliquées.

**9. CRÉER LA FONDATION DU BLEUET DE FRANCE** et renforcer son rayonnement au service de la solidarité nationale.

**10. POURSUIVRE LA MODERNISATION DE L'INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES** afin d'en faire une référence nationale et internationale de l'accompagnement des blessés.



## III. FAIRE DE LA MÉMOIRE UN PRINCIPE D'ACTION, AU SERVICE DE LA COHÉSION NATIONALE ET DU RAYONNEMENT DE LA FRANCE

**11. ADAPTER LA PRATIQUE COMMÉMORATIVE EN FRANCE** : créer une instance de travail pérenne afin de faire évoluer la forme de la pratique commémorative. Renforcer la mobilisation de la société civile et anticiper les grands évènements à venir sur le modèle des 80 ans de la Libération.

**12. CONFIER À UNE ÉQUIPE DE CHERCHEURS ET D'HISTORIENS LA RÉDACTION D'UNE HISTOIRE DU MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS** à l'occasion du 110e anniversaire, en 2027, des politiques publiques en faveur du monde combattant.

**13. PRÉSERVER ET TRANSMETTRE LE PATRIMOINE DU MONDE COMBATTANT** : appuyer les associations dans la sauvegarde de leurs témoignages oraux ainsi que dans la préservation des sépultures en lien avec les collectivités locales.

**14. HONORER LA MÉMOIRE DES HARKIS :** Mettre en place une politique mémorielle concrète soutenue par la nouvelle Délégation.

**15. FAIRE DE LA MÉMOIRE PARTAGÉE UN ATOUT DIPLOMATIQUE** pour renforcer les relations bilatérales avec nos alliés et les inscrire dans une histoire commune.

## IV. RENFORCER LA TRANSMISSION MÉMORIELLE AUPRÈS DE LA JEUNESSE À TRAVERS LES COMMÉMORATIONS ET LES DISPOSITIFS ÉDUCATIFS

**16. INTÉGRER LES ASSOCIATIONS DU MONDE COMBATTANT** dans le nouveau dispositif des classes de Défense et de Cohésion nationale.

**17. SIMPLIFIER ET RATIONNALISER LE FINANCEMENT DES PROJETS PÉDAGOGIQUES** permettant la transmission de la mémoire combattante auprès des élèves et des acteurs éducatifs.

**18. ACCOMPAGNER LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DANS L'ORGANISATION DES COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE**, en mettant à disposition les ressources et l'appui du monde combattant.

**19. RAPPROCHER LES ÉTUDIANTS ET ASSOCIATIONS UNIVERSITAIRES, NOTAMMENT DE DÉFENSE, AVEC LE MONDE COMBATTANT** en favorisant les partenariats et la pratique commémorative.

**20. INSCRIRE LA MÉMOIRE DANS LE PARCOURS CITOYEN** en intégrant un module « Mémoire et transmission » dans la formation du Service national, autour du parrain ou marraine de la promotion.

# PREMIÈRE SESSION : REFONDER LA COMMUNAUTÉ DU DROIT À RÉPARATION

**LES PISTES DÉGAGÉES ONT CONVERGÉ VERS UN OBJECTIF : RENDRE LES DÉMARCHES PLUS SIMPLES ET PLUS LISIBLES, RAPPROCHER LES ACTEURS ET GARANTIR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL DES BLESSÉS.**
Au-delà de ces évolutions administratives, l'enjeu est de passer d'une logique réactive à une démarche collective et anticipatrice, dans le cadre d'une véritable politique publique, afin que le droit à réparation demeure fidèle à sa vocation, y compris face aux exigences d'un conflit majeur.

Le droit à réparation constitue l'un des fondements du statut militaire et du lien qui unit la Nation à ceux qui la défendent. Il garantit la reconnaissance des blessures et des sacrifices consentis au service du pays. Ce dispositif fait néanmoins face à deux enjeux majeurs : simplifier un cadre administratif et juridique complexe, et anticiper les implications d'un futur engagement de haute intensité.

Animée par Martine de Boisdeffre, conseillère d'Etat, cette première édition s'est articulée autour de deux tables rondes.

La première, consacrée au droit à réparation comme « *édifice centenaire à l'épreuve du temps* », a permis de revenir sur les fondements historiques, juridiques et sociaux de ce droit. Les échanges ont rappelé la spécificité de la réparation due aux militaires, liée à leur statut et à leur engagement.

La seconde table ronde portait quant à elle sur la capacité du dispositif à absorber un changement d'échelle, face aux exigences d'un conflit de haute intensité. Conçu pour s'adapter de manière de plus en plus fine aux situations individuelles, le droit à réparation doit également pouvoir répondre à un afflux potentiellement massif de blessés sans perdre sa dimension humaine. Au-delà de l'indemnisation financière, l'accompagnement doit intégrer toutes les dimensions de la reconstruction : physique, psychologique, familiale et sociale.

Stéphane Colin, chef du pôle stratégie et rayonnement de l'Ordre de la Libération, est intervenu en qualité de grand témoin à cette première session qui a mis en évidence la nécessité de concilier la préservation d'un droit fondamental avec la transformation de ses modalités d'application.





Grand témoin de cette session, Stéphane Colin



# DEUXIÈME SESSION : ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS COMBATTANTES DANS UNE SOCIÉTÉ MISE AU DÉFI DE LA COHÉSION

**CETTE DEUXIÈME SESSION A FAIT ÉMERGER UN CONSTAT PARTAGÉ : LES ASSOCIATIONS COMBATTANTES DOIVENT ÉVOLUER POUR CONTINUER À JOUER PLEINEMENT LEUR RÔLE DE TRANSMISSION ET DE SOLIDARITÉ AU SERVICE DE LA COHÉSION NATIONALE.**

Les associations combattantes jouent un rôle essentiel dans la transmission de la mémoire, la défense des droits et la solidarité entre générations. Mais le vieillissement de leurs adhérents, le recul des générations issues de la conscription et l'évolution des formes d'engagement fragilisent leur modèle historique. Cette deuxième session des Assises du monde combattant avait pour objectif de réfléchir à l'avenir de ce monde associatif.



Les échanges ont permis de mieux caractériser la transformation du monde combattant, désormais composé de plus en plus de militaires professionnels, d'active ou retraités, dont les parcours et les formes de regroupement diffèrent de ceux des générations précédentes. Alors que le lien entre les armées et la Nation peut parfois se distendre, les associations sont appelées à jouer un rôle croissant de relais pour faire connaître le fait militaire et contribuer à la cohésion nationale. L'enjeu est donc de faire évoluer leurs missions sans effacer leur diversité ni leur identité.

Animée par Marie-Claire Martel, présidente de la Coordination des fédérations et associations de culture et de communication, la première table ronde a mis en lumière les défis auxquels le monde associatif combattant est confronté : vieillissement des bénévoles, difficultés de financement et engagement des jeunes plus tourné vers des projets ponctuels que vers l'adhésion traditionnelle. Les échanges ont également fait ressortir la nécessité de dépasser les logiques de concurrence entre associations au profit d'une meilleure complémentarité. Le renouvellement générationnel passe par ailleurs par la création de passerelles entre associations historiques et nouvelles formes d'engagement, en s'appuyant notamment sur le numérique, la convivialité et les liens avec les unités militaires. Les associations sont ainsi invitées à affirmer leur rôle auprès de la jeunesse et à participer davantage à la sensibilisation des citoyens aux enjeux de défense.



« *Derrière chaque uniforme, il y a une histoire, une famille, un parcours de vie, des blessures parfois invisibles* ».

Grand témoin de cette session,
Frédéric Simonin, chef étoilé et réserviste

# TROISIÈME SESSION : FAIRE DE LA MÉMOIRE UN PRINCIPE D'ACTION : POUR UNE MÉMOIRE COMBATTANTE VIVANTE

**CETTE TROISIÈME SESSION DES ASSISES DU MONDE COMBATTANT A SOULIGNÉ L'IMPORTANCE DE LA CONSERVATION ET DE LA TRANSMISSION, AINSI QUE LA NÉCESSITÉ D'EXPLOITER AUJOURD'HUI TOUTES LES FORMES D'ART POUR ENCOURAGER LES JEUNES FRANÇAIS ET FRANÇAISES À DEVENIR DES ACTEURS À PART ENTIÈRE DE LA MÉMOIRE.**
Face à la fragmentation des récits, transmettre l'histoire avec rigueur et faire vivre le dialogue entre générations constituent des leviers d'unité et de cohésion

Alors que les derniers témoins des grands conflits disparaissent, cette troisième session des Assises, animée par Sarah Gensburger, directrice de recherche au CNRS/Sciences Po, avait pour objectif de montrer comment construire, transmettre et faire vivre une mémoire combattante fidèle à la vérité historique, capable de nourrir la cohésion nationale et de donner aux jeunes générations les clés de compréhension d'un monde contemporain mis face au défi de la désinformation.

Grand témoin de cette session, Simon Abkarian a livré un témoignage personnel et émouvant sur son enfance en exil et son attachement à la France. En évoquant ses origines arméniennes, il a rappelé toute l'importance du devoir de mémoire et du sentiment d'appartenance à une Nation. Il est enfin revenu sur l'impact de l'image et du cinéma, « *outil d'éveil et de perspective infinie* ».

Les échanges de la première table ronde ont rappelé que la mémoire doit reposer sur un socle historique solide. La conservation et la transmission des archives sont essentielles pour préserver l'authenticité des récits, écrire l'histoire et répondre à une demande croissante de compréhension du public.

La deuxième table ronde a mis en avant le rôle des acteurs locaux dans les territoires. Nos lieux de mémoire sont des vecteurs de rayonnement en France comme à l'étranger et témoignent d'une histoire partagée avec nos alliés.

Enfin, les intervenants de la troisième et dernière table ronde ont illustré, à travers leur parcours personnel, le rôle de la création artistique et des nouveaux médias comme vecteurs de transmission auprès des publics.





Grand témoin de cette session, Simon Abkarian



# QUATRIÈME SESSION : COMMÉMORER : POUR UN PATRIOTISME AGISSANT AU SERVICE DE LA TRANSMISSION ET DE LA COHÉSION NATIONALE

**CETTE DERNIÈRE SESSION A PERMIS DE DÉGAGER PLUSIEURS PISTES POUR RENOUVELER ET AMPLIFIER LA TRANSMISSION MÉMORIELLE ET LA PRATIQUE COMMÉMORATIVE : RENFORCER LES PARTENARIATS ENTRE LES ASSOCIATIONS COMBATTANTES ET L'ÉCOLE ; ASSOCIER DE FAÇON PÉRENNE LE MONDE COMBATTANT AUX COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ; DAVANTAGE MOBILISER LES CORRESPONDANTS DÉFENSE COMME AUTANT DE LEVIERS DE TRANSMISSION ET DE COHÉSION SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL.**

Commémorer, c'est entretenir le lien entre la Nation et celles et ceux qui l'ont défendue, tout en transmettant aux générations futures les valeurs qui fondent la communauté nationale. Cette quatrième et dernière session «animée par Patric Sausse, journaliste à BFM TV avait pour objectif de réfléchir aux moyens d'associer davantage la société civile et la jeunesse aux commémorations nationales et locales. Comment faire de ces rendez-vous des vecteurs de cohésion, alors que les derniers témoins disparaissent et que le rapport des Français à la mémoire évolue ?

Grand témoin de cette session, Marie-Amélie Le Fur, présidente du Comité paralympique et sportif français, a souligné les valeurs communes partagées par les sportifs et les combattants : le dépassement de soi, le collectif et la capacité à créer des liens avec la jeunesse. Elle a rappelé comment, dans les grands évènements sportifs comme les fêtes nationales et commémoratives, les Françaises et les Français font véritablement Nation, dépassant leurs différents et leurs différences pour se réunir autour de leur destin commun.

La première table ronde était consacrée à la perception de la pratique commémorative en France. Les échanges ont mis en exergue



la solidité du lien à la mémoire et la fierté qui en découle, laquelle s'exprime lors des grands évènements nationaux, aussi bien sportifs que mémoriels et républicains. Le patriotisme doit continuer à fédérer le corps social et à constituer un ciment d'unité, par-delà les clivages politiques.

La deuxième table ronde s'est intéressée aux leviers de transmission pour les jeunes générations, aussi bien à travers l'éducation nationale que par les associations étudiantes et les engagements civiques. A été soulignée la nécessité de permettre aux plus jeunes d'être pleinement acteurs des commémorations, notamment par la transmission d'une mémoire incarnée, aussi bien familialement que localement.

Enfin, la troisième table ronde a mis en lumière la diversité des acteurs susceptibles de contribuer à la pratique commémorative dans les territoires. Les intervenants ont souligné la synergie nécessaire entre les acteurs civils et militaires, économiques, associatifs et institutionnels, afin de fédérer l'ensemble de la société.



Grand témoin de cette session, Marie-Amélie Le Fur


CLOTURE SOLENNELLE
DES ASSISES DU MONDE COMBATTANT
2 NOVEMBRE 2026

Notes

YouTube sur les Assises du Monde combattant

Centre média du ministère des Armées et des Anciens combattants
Tél. : 09 88 67 33 33
media@dicod.fr

FACEBOOK
@Armees.Gouv

X
@Armees_Gouv

WHATSAPP
Ministère des Armées

INSTAGRAM
@armees_gouv

YOUTUBE
Ministère des Armées

LINKEDIN
Ministère des Armées

Retrouvez-nous sur **www.defense.gouv.fr**

Crédits photos : DICoD - Christian Hamilcaro, Victor François. ECPAD - Malo Hermant, Enzo Lemesle